









Lexique

Faune aviaire soit l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hvarophile

Un organisme hydrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés dtifférenes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome

Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

Edito

La biodiversité est en crise... la préservation du vivant est devenue une uraence dans nos territoires !

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé un vaste projet permettant d'améliorer nos connaissances locales en matière de hiodiversité : « Les atlas de la hiodiversité communale ». Pendant plus de 3 ans, des experts ont été missionnés pour réaliser des cartographies des milieux naturels et des inventaires faunistiques et floristique sur 21 communes Bas-rhinoises et Mosellanes des Vosaes du Nord.

le suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous adresser cette synthèse « arand public » auj vous permettra, en seulement auelaues pages, de mieux appréhender la richesse de votre patrimoine naturel communal. Ce document permet également d'attirer votre attention sur la fragilité de certaines espèces et de certains habitats que nous devons collectivement essaver de préserver. Vous le savez, nos paysages évoluent vites. notre climat s'emballe et parallèlement la biodiversité s'effondre un peu partout dans le monde. A l'heure actuelle, plus de 40 000 espèces animales ou végétales sont menacées sur la planète selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (un réseau de plus de 10 000 experts à travers le monde).



©B Salmanski

La France figure malheureusement parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1 983 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer. Cela concerne 1 espèce d'oiseaux sur 3, 1 espèce d'amphibiens sur 4, 1 espèce de poissons sur 5 et 1 espèce de mammifères sur 7.

Les atlas de la biodiversité communale ont pour objectifs de nous rendre attentif à notre biodiversité du quotidien et permettent d'avoir accès à des données récentes et précises à l'amont de nos prises de décision. Cette connaissance nouvelle nous oblige et doit être mises à profit pour pleinement intégrer la question de la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux et intercommunaux.

Le présent document marque la fin d'une étape mais annonce le début d'une autre aventure collective. En effet, nous souhaitons aider les communes volontaires à passer à l'action en vous aidant à définir un programme citoyen de préservation de la biodiversité et des paysages. La méthode que nous vous proposons est simple, il suffit de composer un groupe de travail avec des citoyens motivés et d'identifier de manière collective quelques projets concrets permettant la préservation et la reconauête de la biodiversité à l'échelle de votre ban communal. Les actions possibles sont multiples : maitrise foncière ou d'usage, mise en place de modalités de gestion écologique des dépendances vertes, chantiers participatifs de plantation de haies ou de vergers, travaux de restauration des milieux naturels dégradés (zones hu mides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer, étudier avec vous les actions prioritaires qu'il conviendrait de mettre en œuvre suite au diagnostic ABC et vous quider dans la recherche d'éventuels financements pour faciliter la mise en place de vos actions.

Je ne doute pas que ce sujet saura vous mobiliser...les générations futures comptent sur nous!



Comité de rédaction

Sébastien Morelle et Lucie Canut SYCOPARC - PNRVN, 03 88 01 49 59

Partenaires & prestataires

Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

La région Grand Est L'Office français de la biodiversité L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse Office des données naturalistes du Grand-Est

Michael WEBER Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Publication gratuite / Octobre 2022 Photographie de couverture : E. Wilhelmy

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC

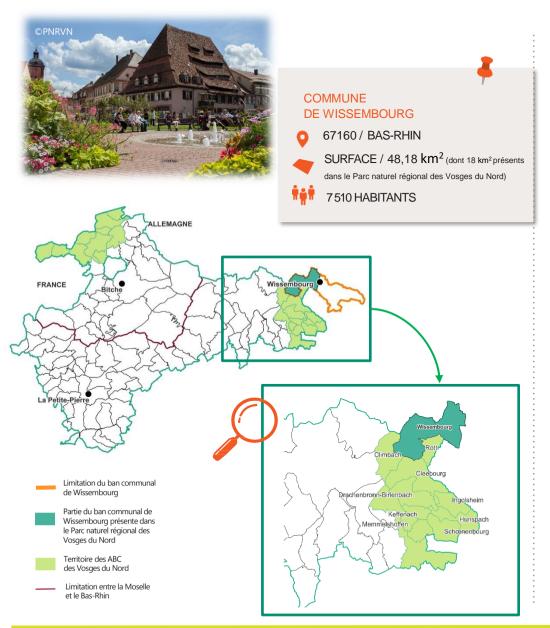
Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS - Chargée de mission préservation de la biodiversité communale +33(0)6 28 10 32 84 I.mengus@parc-vosges-nord.fr



Informations générales

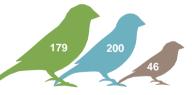






Progression de la connaissance

- Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
- Espèces déjà connues et ré-observées
- Espèces observées par le passé mais non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 :



Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :



Présence d'un site d'intérêt écologique particulier sur la partie du ban communal de Wissembourg présente dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord



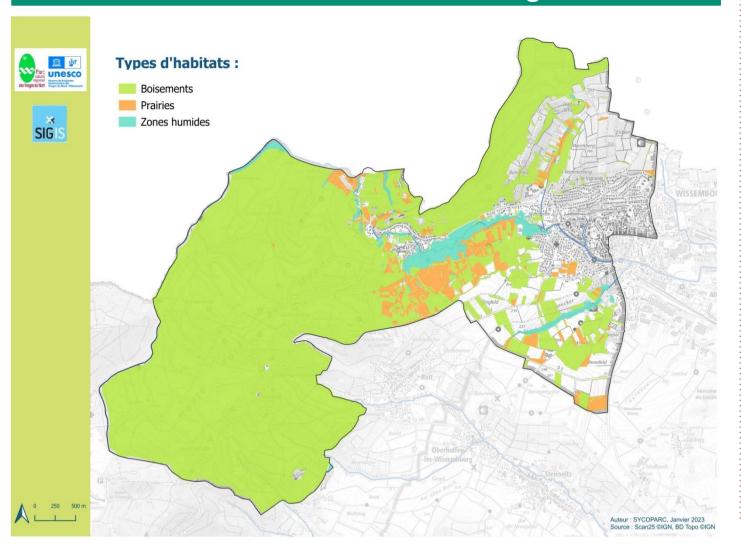
Conservatoire d'espaces naturels

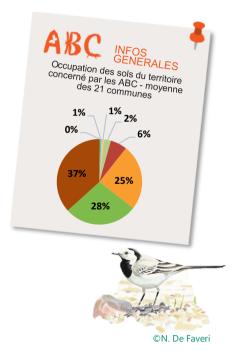
^{*} Des sites Natura 2000 et du CEN existent néanmoins en dehors des milieux inventoriés, sur la partie du ban communal de Wissembourg en dehors du Parc naturel régional des Vosges du Nord.



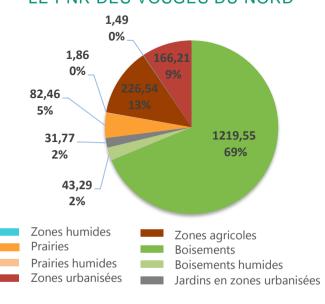
Occupation du sol et habitats naturels

Les habitats naturels de Wissembourg dans l'ABC



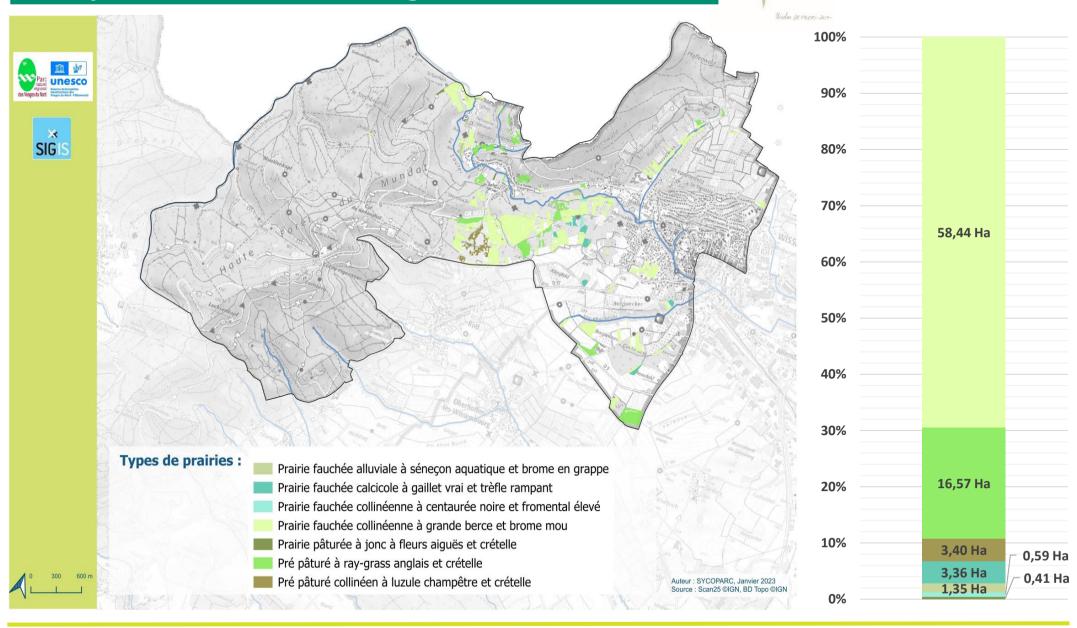


OCCUPATION DES SOLS (ha)
DE LA PARTIE DU BAN COMMUNAL
DE WISSEMBOURG PRESENTE DANS
LE PNR DES VOSGES DU NORD



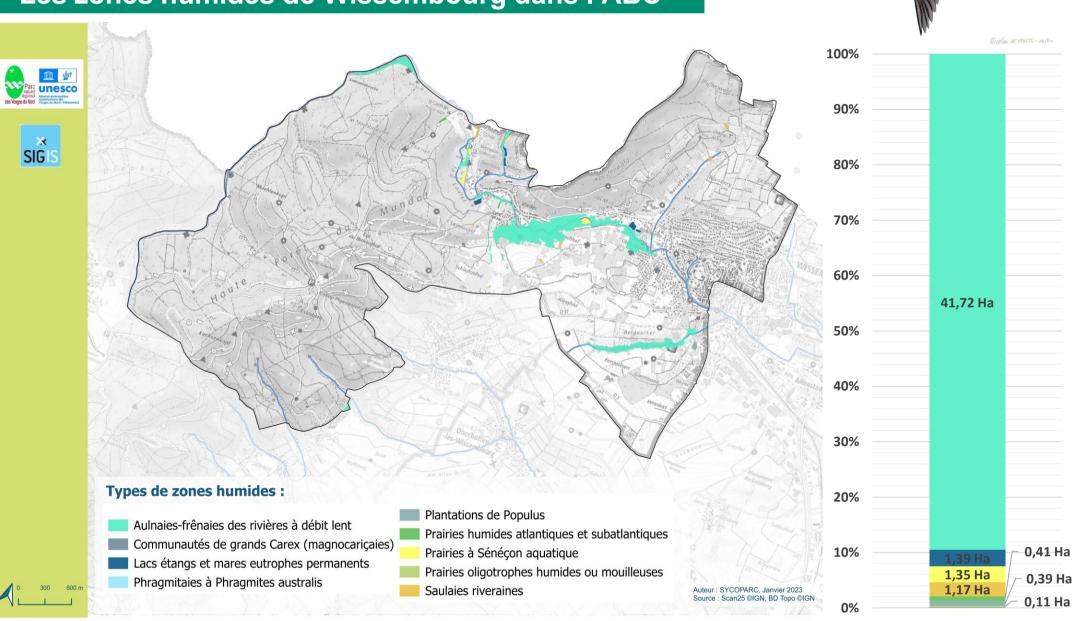


Les prairies de Wissembourg dans l'ABC

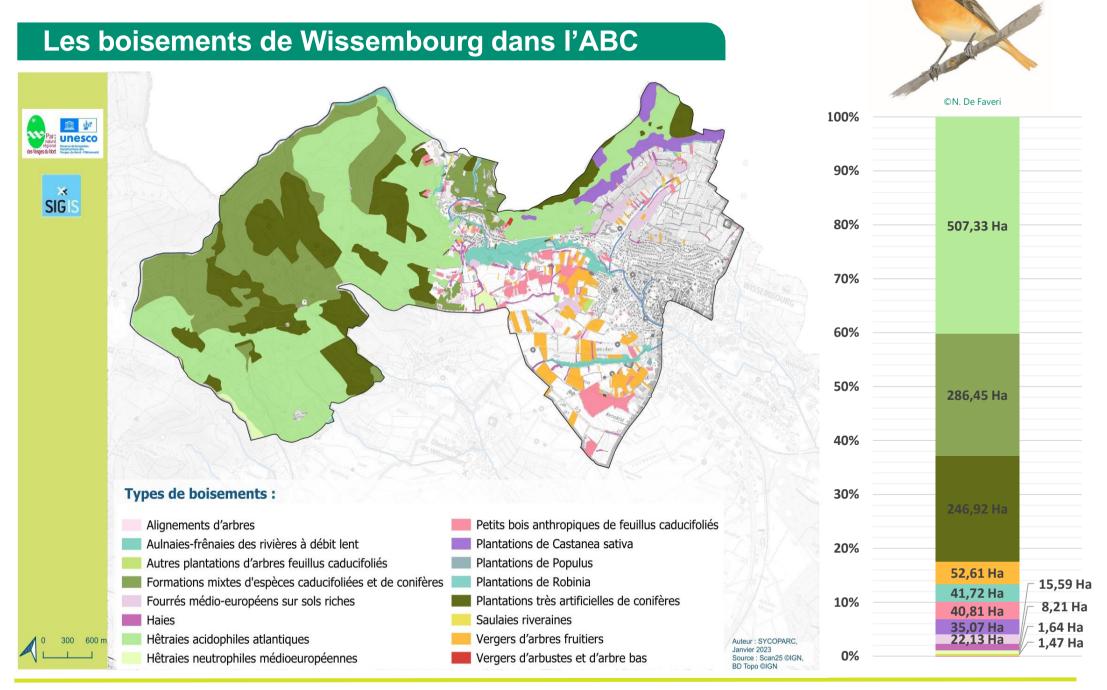




Les zones humides de Wissembourg dans l'ABC









Synthèse des habitats naturels d'intérêts

La partie du ban communal de Wissembourg, présente dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, affiche un fort contraste entre le côté Ouest, essentiellement forestier, et le côté Est, dominé par les zones urbanisées, les vergers, les cultures annuelles et les prairies.

Le milieu naturel le plus représenté est la forêt qui couvre plus de la moitié de la surface de la commune. Les peuplements forestiers sont structurés par le hêtre qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. On distingue deux grands types de hêtraies : les hêtraies à aspérule odorante et les hêtraies localement plus acides sur les grès du trias. Elles sont parfois transformées par la sylviculture qui a cherché à favoriser les résineux à croissance rapide et le chêne.

Les prairies sont surtout présentes en zones intermédiaires entre la forêt et la zone urbanisée. On observe une faible représentativité des prairies fauchées qui couvraient une soixantaine d'hectares en 2019. La diversité floristique des prairies est aussi très faible signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et fertilisation importante). Quelques prairies calcicoles, particulièrement remarquables, sont encore présentes et permettent le maintien de l'orchis brûlé, qui est devenu rare dans le Bas-Rhin.

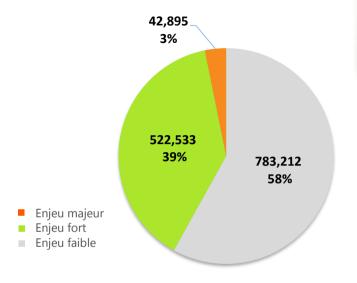
Les zones réellement humides sont principalement localisées en bordures immédiates des cours d'eau. On notera la présence d'habitats particulièrement sensibles, comme les prairies humides à Seneçon aquatique ou à Sanguisorbe, des roselières et cariçaies. Ces habitats permettent localement le maintien d'espèces de papillons devenues rares comme le cuivré des marais ou l'azuré des paluds. Les aulnaies-frênaies se développent le long des ruisseaux sur une quarantaine d'hectares et forment une zone tampon fondamentale pour garantir la préservation des milieux et des espèces aquatiques.

Les vergers occupent une belle surface d'une cinquantaine d'hectares et sont concentrés autour des zones urbanisées sous forme d'une ceinture Sud-ouest.



Haie champêtre

ENJEUX HABITATS NATURELS



ABC INFOS GENERALES

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible
- enjeu fort.
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).



Prairie



Michae DE FAVERI- 2019-



Quelques éléments sur la flore *

205 relevés phyto → 119 en Moselle → 86 en Bas-Rhin 29 espèces remarquables recherchées

Les prairies présentes sur le ban communal de Wissembourg abritent une faible diversité floristique globale et peu d'espèces ayant un véritable intérêt patrimonial (rares et/ou protégées).

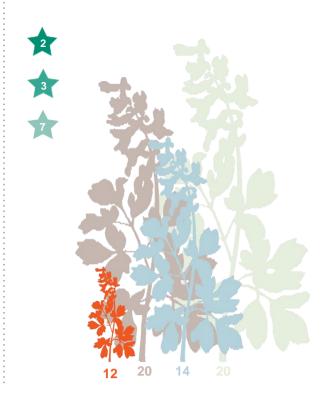
Suite aux relevés botaniques effectués sur Wissembourg, il a été noté 2 espèces présentant un véritable intérêt patrimonial et majeur, dont l'Orchis brûlé et l'Osmonde rovale.

Relevés botaniques et espèces par milieux :

La commune a fait l'obiet de 11 relevés phytosociologiques répartis en boisements et en prairies.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieux		Nombre d'espèce présent dans les relevés
Boisements	3 / 11	31
Prairies	8 / 11	64

Espèces remarquables et menacées :



ZOOM sur l'Osmonde rovale

La plus majestueuse et la plus grande des fougères de l'hémisphère Nord. C'est la première qui déroule ses frondes presque blanches au printemps. On la trouve à l'état naturel en milieu humide, en sousbois et à proximité de berges. L'osmonde rovale forme avec le temps un tronc imposant sur lequel se forme chaque année un feuillage large lui donnant un air de fougère arborescente. Elle est présente dans les Vosges du Nord, mais il est rare pouvoir en observer d'importantes populations.

ZOOM sur l'Orchis brûlé

Espèce typique des pelouses ou prairies oligotrophes non amendées, elle est menacée par la destruction de ses habitats par la mise en culture et l'apport en excès d'intrants agricoles.

Elle bénéficie d'un statut de protection régionale. Elle est inscrite à la liste rouge des plantes vasculaires d'Alsace qui a été élaborée par le Conservatoire Botanique d'Alsace en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Son nom provient de la coloration pourpre foncé au sommet de ses fleurs. comme si elle était brûlée.

Il y a un risque de confusion avec l'Orchis pourpre, cette dernière se différencie par des fleurs bien plus grandes.





* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.





Synthèse de la faune

GROUPE AMPHIBIENS



Zoom sur la Grenouille agile

Habitante des formations boisées et des fourrés, elle est aussi présente au niveau des zones humides et des prairies.

Les œufs sont pondus sur de la végétation herbacée dans des mares bien oxygénées. Elle effectue une migration automnale fin octobre et hiverne dans le sol. Elle fait partie des premières espèces d'amphibiens à émerger à la fin de l'hiver, en février voire en janvier.



GROUPE REPTILES



Zoom sur le Lézard vivipare

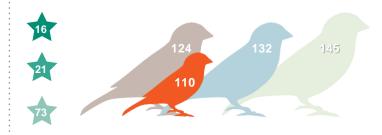
C'est le Lézard qui possède la répartition la plus Nordique au monde. On le croise dans divers milieux, mais il a une préférence marquée pour les habitats frais et humides (zones humides, prairies, lisières et milieux avec une végétation herbacée dense).

Comme son nom l'indique, les femelles mettent au monde des petits entièrement formés et actifs. Il existe une forme ovipare de ce lézard, mais il est rencontré uniquement dans le sudouest de la France.



©iNaturalist

GROUPE OISEAUX



Zoom sur la Pie-grièche écorcheur

Espèce la plus commune de pie-grièche, vous ne la verrez qu'à partir du mois de mai, car c'est une espèce migratrice.

Deux conditions sont nécessaires pour qu'elle puisse s'installer : la présence de buissons ou d'arbustes touffus et en général épineux pour y cacher son nid et un environnement présentant une mosaïque de milieux ouverts riches en insectes afin qu'elle puisse y chasser (pelouses, prairies, marais).

Sédentaire, le Cincle est surtout répandu à proximité des cours d'eau rapides ou peu profonds, avec lit de cailloux et végétation

Notre merle d'eau fabrique un gros nid en forme de boule, avec de la mousse et de la terre, qu'il loge sous les racines entrelacées des berges, toujours au-dessus de l'eau. La femelle effectue en général deux pontes annuelles quasiment identiques, avec 2 à 5 œufs. Cet oiseau plongeur se nourrit de

larves d'insectes, de vers et de mollusques.

Zoom sur le Cincle plongeur

sur les rives.

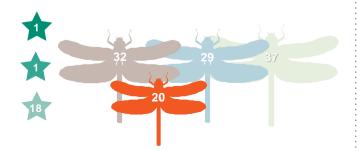


©C. Stenger

©iNaturalist



GROUPE ODONATES



Zoom sur l' Ophiogomphe serpentin

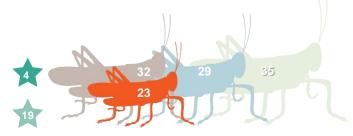
Cette libellule aux yeux verts et au thorax d'un vert lumineux est en forte régression à cause des aménagements et la pollution des cours d'eau. Ses habitats de prédilection sont les eaux courantes à fond sableux. Elle peut se développer aussi bien dans de petits ruisseaux forestiers que dans des fleuves.

Lors de la ponte des œufs, si la température est supérieure à 20°C, ils éclosent directement. En dessous de 17°C, les œufs éclosent progressivement.

La phase larvaire de l'Ophiogomphe dure entre 2 et 4 ans, les larves vivent dans les sédiments sableux. La période de vol est de juillet à septembre.



GROUPE ORTHOPTÈRES



Zoom sur le Criquet verdelet

Le Criquet verdelet s'observe dans des milieux humides, comme des prairies humides ou des bas-marais. Il se tient généralement dans la végétation herbacée. La femelle pond ses œufs à la base de graminées. Ceux-ci sont très sensibles à la sècheresse.

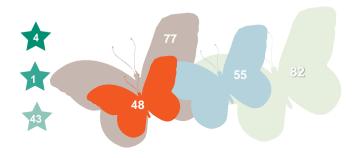
Dans son aire de répartition française, le Criquet verdelet est visible à l'état adulte dès la mi-juin, jusqu'en août-septembre. Comme la plupart des criquets, le Criquet verdelet se nourrit essentiellement de végétaux, comme des graminées par exemple.

L'espèce fréquente des milieux sensibles, qui subissent de nombreuses: drainage des zones humides, retournement des prairies, remblais...



©O.Bardet

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



Zoom sur le Cuivré des marais

Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines. Il vous sera plus facile de l'observer au cours de l'été, car les effectifs de la deuxième génération sont souvent plus importants.

Cette espèce hygrophile a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex. Les chenilles peuvent se développer sur Rumex crispus, Rumex aquaticus ou Rumex obtusifolius.

Après son éclosion, la chenille y restera 25 jours en moyenne, se nourrissant des limbes foliaires de l'oseille.

Elle poursuit sa diapause hivernale en s'enroulant dans une feuille morte de l'oseille, elles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.

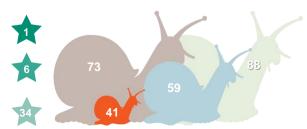


©T. Durr



GROUPE MOLLUSQUES

©L. Léonard





GROUPE GASTÉROPODES

Zoom sur le Vertigo des Moulins

C'est un très petit escargot des milieux humides calcaires, tels que des marais, mais aussi en bordure d'étangs et de lacs. Il se trouve généralement sur les feuilles ou les tiges de plantes aquatiques, à une certaine hauteur du sol. A la fin de l'automne, il regagne le sol pour y passer l'hiver. Sa petite taille (coquille très petite : 2,2-2,7 mm de haut pour 1,3-1,65 mm de diamètre) le rend souvent discret, ce qui explique qu'il a été peu étudié dans de nombreux pays. Pour son régime alimentaire, on suppose qu'il broute des micro-champignons, des algues ou des hactéries



Zoom sur les Pisidies

GROUPE BIVALVES

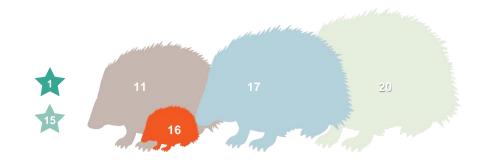
Pisidium est un genre de petits bivalves d'eau douce. Ils sont présents dans différents habitats en France comme les rivières, les étangs et les mares.

Si les coquilles de ces bivalves sont présentes en quantité suffisante, lors de leur dissolution dans l'eau, les coquilles libèrent du carbonate de calcium dans l'eau, et vont avoir pour effet d'augmenter le pH de l'eau.



©T. Durr

GROUPE MAMMIFÈRES



Zoom sur le Chat forestier

Le chat forestier est un grand timide. Solitaire, il aime vivre dans les espaces boisés. Ce félin n'est pas tout à fait semblable à son cousin domestique : il est plus grand et plus robuste. On l'appelle aussi « chat sauvage ». Le chat forestier est reconnaissable par sa grosse tête et par sa queue annelée, plus large que celle du chat domestique. Excellent chasseur et grimpeur grâce à des griffes acérées, le chat forestier aime aussi chasser dans les espaces ouverts. Il rôde en lisière des forêts, de nuit, pour traquer ses proies. C'est un carnivore utile à son écosystème : il aide notamment à réguler la population de rongeurs en chassant dans les prairies et les champs qui bordent la forêt. Il apporte une aide précieuse aux agriculteurs qui n'apprécient pas toujours les dégâts occasionnés aux cultures par les micromammifères.

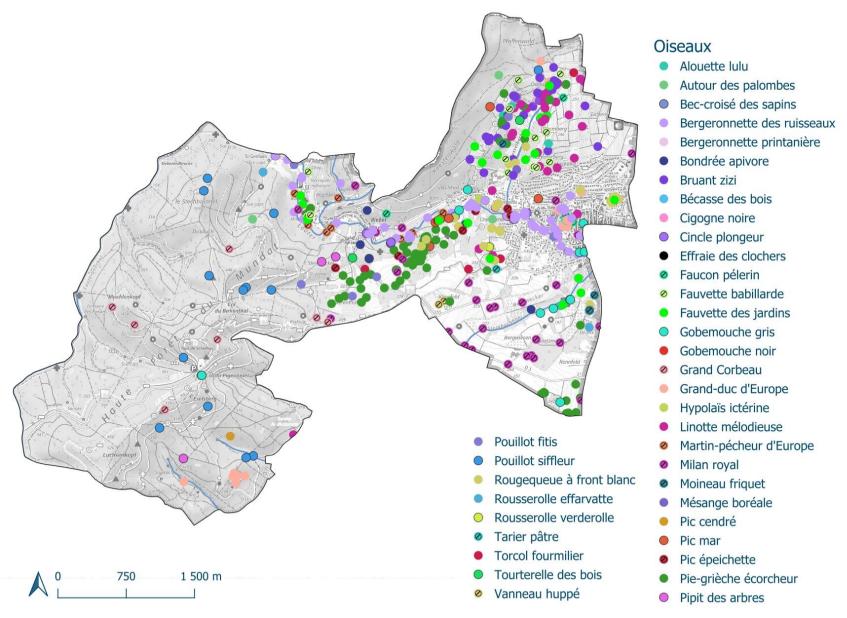
Pour le protéger, il faut travailler sur la restauration des forêts et de leurs lisières, mais aussi sur leur connectivité. En sauvegardant le chat forestier, qui est une espèce « parapluie », une multitude d'autres espèces sont ainsi protégées.



Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

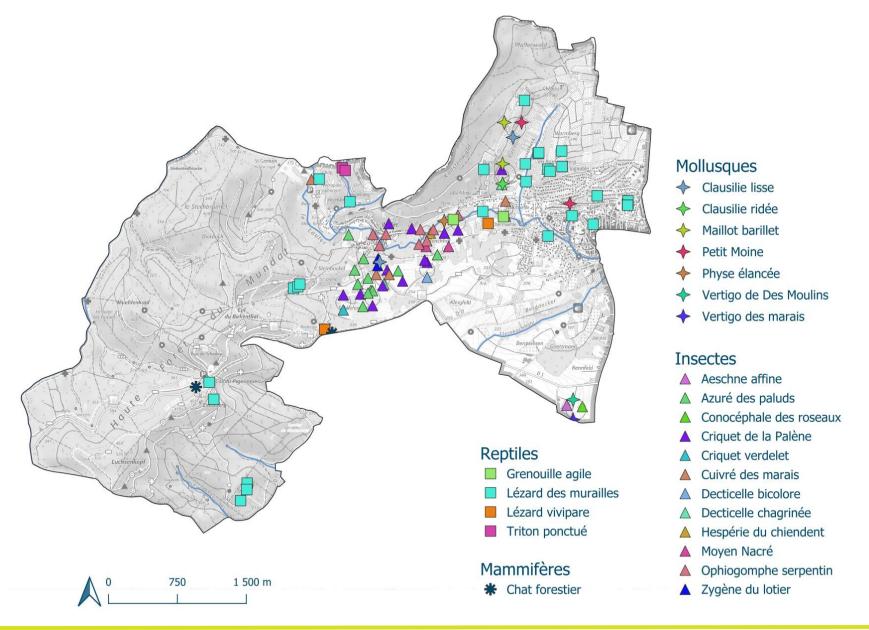


La répartition des espèces à forts enjeux



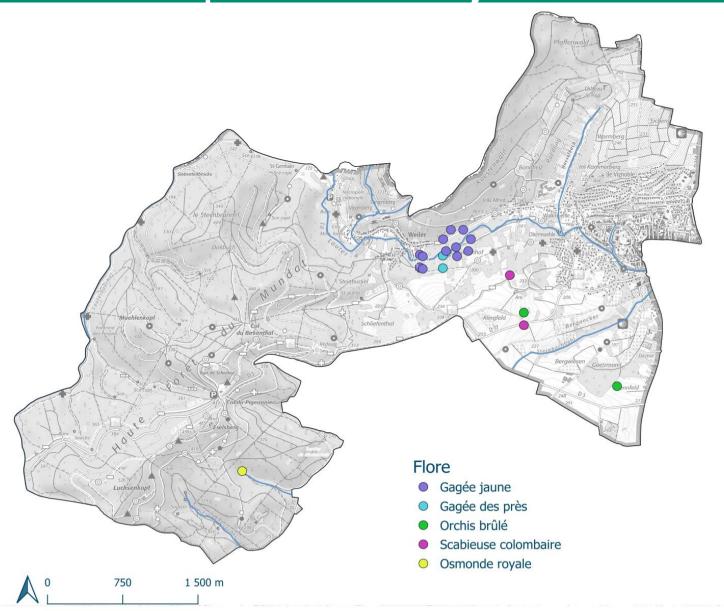


La répartition des espèces à forts enjeux





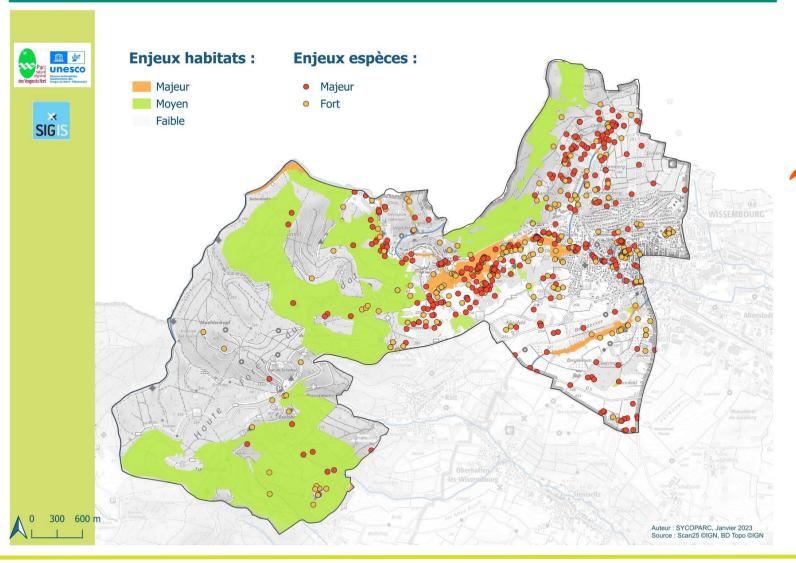
La répartition des espèces à forts enjeux



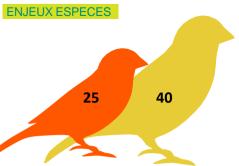


Synthèse des enjeux sur Wissembourg

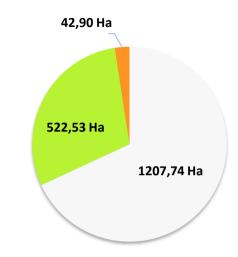
Carte des secteurs à conserver prioritairement



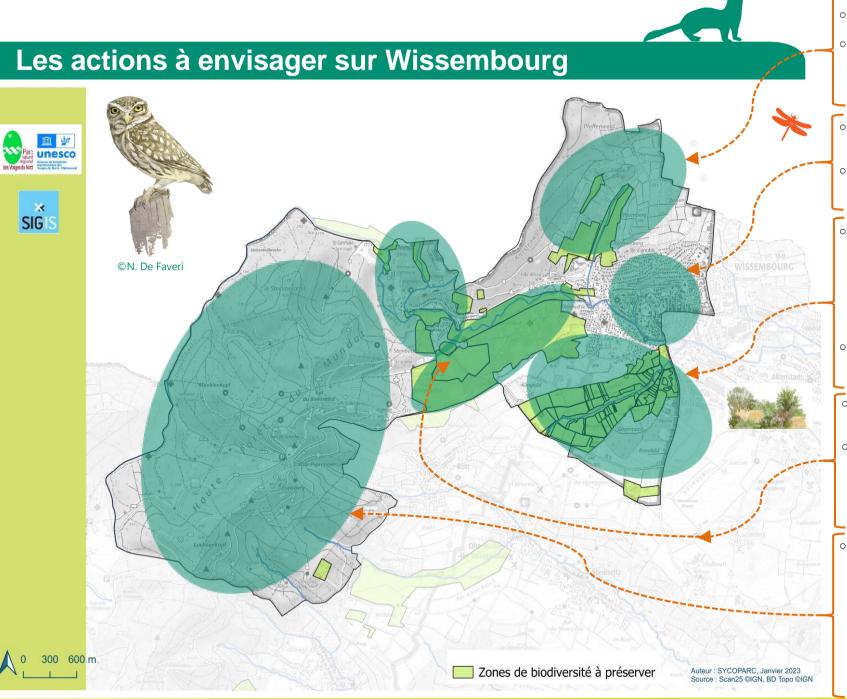












- o Création de murets en pierres sèches
- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole et viticole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.
- Promotion de la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants
- Favoriser l'accueil des chauvessouris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
 - Préservation des prairies de fauche (calcicoles, ...) par la mise en place de Mesures agro-environnementales et climatiques ou d'Obligation réelle environnementale (Maintien de bandes non fauchées ou retard de fauche afin de maintenir des fleurs pour favoriser les pollinisateurs).
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.
- Création de mares et préservation de friches humides favorables au Cuivré des marais et Azurés des paluds.
- Préservation des prairies humides par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques. Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.
- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création/ entretien de mares forestières







Maison du Parc 2 Place du Château 67290 La Petite-Pierre Accueil +33(0)3 88 01 49 59





Avec le soutien technique et financier de :





Mairie de Wissembourg 11 place de la république - 67160 Wissembourg

Tél.: 03 88 80 42 16

